JULIA EPICARPIA,

Portait d'une femme Romaine à FORUM JULII sous les Flaviens.

Lorsqu'en octobre 2014 à l'occasion de la présentation de « Forum Julii sous les Flaviens » je regrettais de ne pouvoir traiter du statut de la femme au premier siècle de notre ère, j'étais évidemment loin d'imaginer que Bernard PRADEAU, alors président de la SHFR, me dirait – « chiche » !

Je le remercie donc chaleureusement de m'avoir lancé sur ce champ de découverte, et remercie également toute l'équipe de la SHFR et son président Alain DROGUET de m'accueillir ce soir parmi vous.

Pourtant, je ne vous le cache pas, relevé ce défi est quasiment une gageure.

Comment en effet parvenir à vous décrire, au-delà de la seule Julia EPICARPIA toutes les femmes de Forum Julii sur un tel trait de temps !

Comment tenter d'être exhaustif lorsqu'il s'agira d'entrer dans ces maisons du Fréjus de la fin du premier siècle, parcourir avec vous son forum, nous asseoir ensemble sur les gradins de son théâtre, de partager un repas sur le pouce dans les thermopolia ou les tabernae ?

La tâche est plus qu'ardue.

Les problématiques du sujet ont heureusement été dégagés par des historiens de talent dont je me suis largement inspiré et parmi ceux-ci, au-delà de Jérôme CARCOPINO (premières lectures adolescentes….), de Jean GAGE (« les classes sociales dans l'empire romain »), de Catherine SALLES – spécialiste de la période – « Les Flaviens » « l'amour au temps des Romains » « les bas-fonds de l'Antiquité » etc.), Pierre GRIMAL (« l'amour à Rome ») Virginie GIROD (« les femmes et le sexe dans la Rome antique »), c'est à Daniele GOUREVITCH et à Marie Thérèse RAEPSET que je rends hommage pour leur ouvrage de référence : « La femme dans la Rome Antique ».

Tous ces auteurs soulignent la difficulté de l'exercice : à défaut de texte traitant spécifiquement des femmes de l'époque (sauf la satire VI de Juvénal qui n'est pas spécialement un témoignage impartial…), le « matériel de base » sera celui laissé par les arts, les pierres tombales, certains papyrii, des textes de droit, des lettres… mais les portraits ici dressés sont-ils bien fidèles ?

- Les poèmes par exemple laissent entrevoir des femmes fantasmées, idéalisés,
- la correspondance (Cicéron, Pline le jeune surtout) trace le portrait de jeunes romaines au travers des yeux de leur mari qui ne sont pas toujours objectifs.
- Les textes juridiques ont surtout tendance à régler ce qui ne va pas, ils ne reflètent que le « côté obscur » de la société.

Mais surtout, ces écrits viennent de classes sociales supérieures et donc ne donnent, selon GOUREVITCH et RAEPSET, « *qu'une vision partiale, partiel, idéologique et stéréotypée de la réalité globale*. »

Il faut donc compléter le tableau par d'autres sources, notamment – de l'archéologie et c'est précisément mon propos : replacer ces portraits de femmes qui vivaient **ici,** dans cette petite Rome qu'était à l'époque Forum Julii.

Petite Rome, mais là encore, il faut rester prudent. Tous les rites, les rituels religieux notamment des Romains de l'Urbs ne sont à mon sens pas transposables « ne varietur » dans Forum Julii (j'y reviendrai).

Et même limitée à cet espace géographique, physique, de la ville de Fréjus et de son ager (son territoire, de Brignoles aux îles de Lerins, de la mer au Verdon) il faut encore délimiter un espace chronologique sous peine d'être partiellement hors sujet.

Il faut donc faire un choix et celui qui s'est imposé à moi et celui de la fin du premier siècle de notre ère et du début du second, une époque de relative stabilité politique, une époque surtout qui caractérise une sorte d'âge d'or de notre cité tant au plan économique que patrimonial.

Un mot si vous me le permettez pour le service du patrimoine de la ville de Fréjus, toutes ces femmes et hommes de l'ombre qui font Fréjus chaque jour sur les chantiers de fouilles et notamment son directeur Pierre EXCOFFON que je loue pour sa passion et sa patience : merci mon cher Pierre. Mais comment oublier également Jeremy guide conférencier de la ville qui a succédé à notre ami Philippe CANTAREL, ni Anne JONCHERAY LOPEZ conservateur du musée d'archéologie de ST RAPHAEL sans laquelle peu de choses auraient été possibles.

Alors, maintenant que le décor est planté, quels seront les acteurs ? comment partir à la découverte de ces femmes de l'Antiquité et tenter d'en dessiner le portrait, les contours ? Il m'a semblé judicieux d'emprunter les pas, le regard et la vie de l'une d'entre elles, une femme qui ne sera ni esclave, ni affranchie, une femme de condition libre qui sans être multimilliardaire, nous conduira dans la ville au travers de ses occupations quotidiennes, à naitre, à vitre, à mourir aussi … je voudrais vous parler de Julia Epicarpia, citoyenne de Forum Julii.

En guise de prologue et avant le lever de rideau, quelques mots sur la situation géopolitique de l'époque – promis nous ne parlerons pas dissolution ….

Nous sommes à la fin du Ier siècle de notre ère. Pour les Romains de l'époque, il faut compter à partir de la date de naissance de Rome (le 21 avril 753 avant JC).

La République n'est plus (du moins en pratique), remplacée par l'Empire – régime politique subtil inauguré par Octave Auguste où le princeps – le 1er- règne sans partage en vertu de l'imperium (littéralement la réunion de tous les pouvoirs exécutif, judiciaire, législatif, religieux et militaire), mais « au nom du Sénat et du peuple de Rome ».

La « Iere dynastie » - celle des Julio Claudiens – a disparu depuis que son dernier représentant Néron s'est donné la mort pour échapper aux Légions que le vieux Galba venu d'Espagne pour conquérir le trône impérial.

Un pronunciamento qui n'aura guère réussi qu'à ouvrir une guerre des chefs qui durera plus d'une année – 69 année terrible des 4 empereurs – où se succèderont en un an et après Galba (3 mois de règne), Othon (3 mois de règne), Vitellius (6 mois de règne) et enfin Vespasien, « l'empereur du bon sens » selon l'expression de Lucien HOMO, qui inaugure la dynastie des Flaviens.

Les Flaviens, 3 empereurs d'une même famille d'Italiens (ils ne sont pas Romains mais Sabins) des hommes nouveaux, des roturiers selon l'aristocratie traditionnelle.

- Le père, Vespasien
- les deux fils, Titus et Domitien

… lesquels, dès leur arrivée au pouvoir, vont s'appuyer sur une classe sociale nouvelle non plus issue de la seule Italie, mais de l'ensemble de l'empire. Selon Catherine Salles – les Flaviens p. 274 – parmi les nouveaux sénateurs de l'année 70,30 à 33 % viennent des provinces, 20 % viennent d'Asie !

Nous sommes dans une relation désormais mondiale qui implique, pour assurer sa stabilité politique, une stabilité économique pour permettre à ces élites le maintien dans leur « Ordo », leur classe sociale, laquelle est avant tout immobilière. Pour tous, il convient de justifier à chaque réforme du « censeur » (en pratique, l'Empereur) :

- Pour les sénateurs, des revenus annuels d'au moins 1 million de sesterces
- pour les chevaliers (les grands administrateurs de l'empire, proconsul, questeur etc.), revenus annuels d'au moins 400 000 sesterces,
- pour les Décurions (chargé des municipes) revenus d'au moins 100 000 sesterces par an.

… Et il ne s'agit que de revenus, ce qui laisse présager de capitaux considérables que ces élites devaient détenir pour les produire.

Et que dire de tous ceux qui, en marge de ces décideurs, n'ont **officiellement** jamais eu droit à la parole :

- les femmes, bien sûr,
- les affranchis
- les esclaves

… bref, une société en apparence totalement cloisonnée ; mais en apparence seulement, parce qu'en fait, sur deux ou trois générations, « l'ascenseur social » fonctionne : un petit-fils d'esclave peut parfaitement parvenir au rang de Décurion, son fils devenir chevalier et intégrer la haute fonction publique impériale.

Cette évolution sociale implique également les femmes qui à la fois subissent et bénéficient de cette évolution des individus dans la société puisque chaque personne née dans son Ordo reste de cet ordre : une fille de sénateur a rang de sénateur, une fille de chevalier a rang de chevalier. La naissance fait le statut juridique.

Maintenant que ce cadre est posé, venez avec moi, poussons la porte de la domus de Lucius Julius Fonteius, jeune Décurion Municipe de Forum Julii : nous sommes le 14e jour avant les calendes de juillet, en 806 ab urbe condita , le 16 juin 53 : une petite fille vient de naître.

I – LA NAISSANCE.

La mère de l'enfant – on ne connaît pas son nom – a été assisté par la sage-femme qui est venue à la maison avec ses aides et son fauteuil sur lequel la future jeune mère s'est assise, maintenue avec force par un esclave. Tout s'est heureusement bien passé et pour une fois, la mère est vivante : loué soit Junon LUCINE, celle qui donne le jour !

« *Tu fais attention aux vœux de celle qui accouche. Que celle qui est enceinte dénoue sa chevelure et adresse ses prières pour que la déesse détache doucement le fruit de ses entrailles »* (Ovide – fastes III – 256,258).

L'enfant est une fille, et tous dans l'assemblée tremblent : va-t-elle être reconnu par son père ou comme dans tant de familles (notamment les plus pauvres mais ce n'est pas une fatalité : selon SUTEONE, l'empereur Claude a ainsi exposé sa fille nouveau-née parce qu'il soupçonnait la mère d'adultère), va-t-elle être exposé en pleine rue à la merci dans le meilleur des cas d'une famille en manque d'enfants, le plus souvent des marchands d'esclaves qui récupèrent ainsi leur matière première à peu de frais ?

Par les dieux, ce ne sera pas le cas de Lucius Julius Fonteius ! Pour lui, cet enfant est un cadeau salué dès sa naissance par Vaticanus à entendre le clair vagissement de la petite. Conformément à la tradition, le père « *a soulevé le bébé, marquant son acceptation de l'enfant sous la protection de Levana* » (GOUREVITCH et RAPSAET p.117)

La petite est née, mais pas encore nommée : ce n'est qu'au bout de huit jours que l'enfant portera son nom.

En principe, toute personne libre porte le tria nomina Romain :

- le prénom (Praenomen)
- le nom (Gentilice)
- le surnom (Cognomen).

Un exemple parfaitement connu à Fréjus : Cneus Julius AGRICOLA de la Gens Julia, fils de Julius Graecinus.

Le but est d'identifier le plus clairement possible les membres de la famille dans leurs activités politiques, religieuses ou militaires.

Mais qu'en est-il des filles qui précisément en sont exclues ?

On note ici une évolution sociale : à partir du premier siècle comme le démontre l'épigraphie, on prend l'habitude de désigner les filles par leur nom et un surnom ; la pratique antérieure qui consistait à y adjoindre un prénom habituellement désignant l'ordre de naissance (prima, seconda etc.) se perd progressivement.

C'est donc décidé !

La petite s'appellera comme son père, de la gens Julia et portera le surnom de EPICARPIA en hommage à sa grand-mère d'origine grecque qui venait de l'antique colonie de VIENNA, sur le Rhodanus (source Internet : recherches sur les antiquités de la ville de Vienne).

Julia est donc née à la cité : c'est d'abord au sein de la maison qu'elle va découvrir la vie.

II – L'ENFANCE.

II – 1 : La découverte de la maison

La maison, c'est le premier cadre de vie de l'enfant.

Celles de Forum Julii, du moins dans les classes sociales aisées, est sur le modèle de ces maisons que nous connaissons grâce à Pompéi et Herculanum.

Oui, mais laquelle ?
Entre la maison Samnite d'Herculanum (photo) et la maison du faune de Pompéi (photo) ou celle des amants dorés, quelles différences ! Autant qu'entre les maisons Fréjusiennes du XIXe siècle et la villa Noailles de Hyères.

Un remembrement urbain s'opère au fil du temps par le regroupement de maisons initialement plutôt petites – comme celle de la place Formigé (photo), puis correspondant davantage à la villa pompéienne « classique » (photo – plan maison). Quelques caractéristiques :

- Les fauces
- Quelques pièces à vivre sans attribution particulière, dont seul le mobilier change au gré des affectations et des humeurs du maitre de maison ; l'impluvium, le jardin, le triclinium….des éléments de décor surtout (photo) qui illustrent la richesse ou le pouvoir du « dominus ». Voyez plutôt les fresques de la maison de la place Formigé au musée archéologique (photo Frejus antique p.87) mises en parallèle avec celles de la maison des amants dorés à Pompéi. Idem, proche du Clos de la Tour avec la mosaïque de la panthère. Pour autant, toutes les maisons ne se valent pas. Pierre EXCOFFON souligne par exemple avoir retrouvé le même motif de fresque entre le Clos de la Tour et Camelin…mais l'exécution n'a strictement rien à voir ! Ce qu'illustre Bernard LE MAGOUAROU, conservateur des monuments Nationaux à Glanum : « *il y a le maitre qui dispose d'un carreleur dont c'est le métier et l'autre qui utilise un esclave de chez Leroy Merlin* ».

Dans cet univers les premières personnes que croise la petite Julia sont les esclaves :

- la nourrice NUTRIX
- la coiffeuse ORNATRIX
- la servante MINISTRA
- la suivante PEDISEQUA¶
- la femme de chambre CUBICULARIA
- la lectrice LECTRIX

… et on ne parle ici que du personnel de maison féminin, pas des hommes.

D'où la question actuelle des archéologues Fréjusiens : où vivaient les esclaves ?
En partie dans la maison, mais seulement dans la maison ?

Voir le plan GOLVIN.
Si on enlève de la surface de la ville les quartiers comme celui des poiriers, de Pourcin, il n'y a pas d'habitation ou seulement celle des artisans qui vivent au-dessus de leur commerce. Si on excepte les quartiers résidentiels comme le Clos de la Tour ou les moulins, des bâtiments publics comme le théâtre, le forum et la basilique, le port les résidences de prestige (butte Saint-Antoine et plate-forme), les terrains cultivés (vraisemblablement en ville comme la vigne à Pompéi) il ne reste pas beaucoup d'espace !

Question qui se pose d'autant plus que dans les fermes alentour, comme à Valescure notamment, ont été retrouvés à côté de la maison du maître des habitats beaucoup plus légers. Et les fouilles à Villeneuve ont également fait apparaître des structures très légères de murs qui n'ont rien à voir avec les maisons de ville.

De là à conclure que les esclaves vivaient « hors les murs » pour prendre leur service chez le maître chaque jour, l'hypothèse pourrait paraître séduisante.

Pour autant si l'on rapproche ces hypothèses des textes, notamment juridiques, la présence servile dans la maison du maître doit à mon sens encore prévaloir. Je renvoie ici à ce Sénatus Consulte de 57 (sous Claude) qui punit de mort tous les esclaves et affranchis par testament qui se trouveraient dans la maison du maître si celui-ci était assassiné par un esclave. La question reste donc à mon sens ouverte jusqu'aux prochaines découvertes archéologiques.

II – 2 : Les jeux.

Que serait l'enfance sans les jouets ?

- Les premiers jouets d'éveil sont des hochets, en métal ou en terre cuite, ou des crécelles.
- Plus tard, Julia aura sa première poupée. Les exemples retrouvés dans les fouilles sont assez rares mais le plus beau spécimen est sans conteste celui du palais de justice de Rome dans la tombe de CREPERIA TRYPHAENA, jeune fille du deuxième siècle morte à 21 ans (photo : Momenti p.20), inhumé avec la poupée de son enfance destinée à être donné aux dieux lors de son mariage.

Un autre exemple est celui fourni par la fouille des Ayguieres ou les jambes d'une poupée articulée ont été retrouvées sur le site du camp de la flotte de Fréjus (photo camp de la flotte p.165).

La poupée « statut symbol » pour reprendre l'expression de Domenico Augenti dans son ouvrage «*Momenti et Immagini della donna Romana* » ? Vraisemblablement, comme les autres jeux sont aussi des répétitions de la vie de l'adulte, qu'il s'agisse des jeux de hasard (les osselets, les dés, les noix), ou les jeux d'adresse (jeu de balle : le trigone, la pila – jeu de paume, ou encore Follis Follicum utilisant un ballon gonflé d'air).

Jouer, c'est la première occupation de Julia jusqu'à ses 7 ans, âge auquel elle commencera à fréquenter l'école.

II – 3 : L'instruction.

Contrairement aux idées reçues, l'instruction n'est pas réservée qu'aux garçons. Le système scolaire romain ne comprend évidemment pas de programme, pas de diplôme ou d'enseignement stéréotypé, mais en dégage quelques tendances récurrentes.

De 6-7 ans à 11 ans, l'enfant fréquentera le ludus litterarius où il apprendra à lire, à écrire et à compter. Puis, il ira chez le grammairien qui lui enseignera le grec et le latin à partir des textes de la littérature classique où l'enfant découvrira de même des notions d'histoire, de géographie, de mythologie. L'enseignement n'est pas dispensé que par des hommes : des femmes y pourvoient aussi :

- Volusia Tertullina à Cherchell
- Hermonie dans le Fayoum
- Euprosyné à Rome

Pour l'empereur Vespasien, l'éducation est une priorité : il confie à Quintillien le soin d'organiser la formation des orateurs.

Pour autant, seule une infime minorité de femmes parviennent un niveau intellectuel remarquable, pour la plus grande fureur de Juvénal qui, dans la satire VI reproche à ces femmes savantes de parler Grec y compris lorsqu'elles font l'amour…

Dans l'ouvrage collectif « *Histoire des femmes en Europe* » Sophie LALANNE analysant le portrait de Terentius Neo et de son épouse (Musée archéologique de Naples) observe finement que si le mari sert dans sa main un rouleau de papyrus symbole de culture et d'éducation, son épouse quand à elle tient des tablettes de bois couvertes de cire qui renvoient à la seule gestion des affaires domestiques.

À noter également, dans le même ouvrage, un article très intéressant signé par le professeur GAIA de l'université de RIO DE JANEIRO à propos de Faustilla dont les graffiti retrouvés à Pompéi nous enseignent qu'elle pratiquait le prêt sur gages (deux boucles d'oreilles contre deux deniers ; une grande veste avec capuchon contre 50 sesterces) au taux de 6,33 % par mois, activité d'autant plus étonnante que le nom de ce prêteur laisse entendre qu'il s'agissait vraisemblablement d'une esclave, peut-être agissant pour le compte d'une grande fortune locale.

Autre exemple issu de l'art funéraire : sur l'un des sarcophages exposés au musée archéologique de FREJUS figurent d'un côté un époux tenant dans sa main un volumen et de l'autre son épouse tenant elle-même un autre rouleau de papyrus : faut-il y voir une égalité dans l'administration des biens de la famille ?

Dans le même ouvrage (op.ct. « *Histoire des femmes en Europe* »), un autre auteur, Robinson BAUDRY, s'interroge sur un autre plan :

« *Pourquoi éduquer les femmes ? La raison principale résidait dans le rôle qu'elles jouaient dans l'éducation de leurs enfants et principalement de leur fils. (…) Ces femmes éduquées n'étaient-elle que des instruments au service des hommes, agent de transmission d'un savoir fondamentalement masculin* ? »

Un élément de réponse est apporté par Mmes GOUREVITCH et RAEPSET, « *jusqu'à la puberté, on ne voit aucune raison de séparer les filles et les garçons. Mais ce qui distingue dramatiquement celles-là de leur frères, c'est que le plus souvent elles n'ont pas d'adolescence véritable puisqu'elles sont mariées très tôt*. »

III – LES FIANÇAILLES – LE MARIAGE.

Le mariage est la base de la famille Romaine, le moyen d'atteindre le but social fixé : avoir des enfants et principalement des soldats pour la plus grande gloire de Rome.

SUETONE prête à Auguste l'opinion suivante :
« *si nous pouvions vivre sans femme nous passerions volontiers de ce fardeau, mais comme la nature a voulu que nous ne puissions vivre tranquillement avec elle ni sans elle, il nous faut veiller à la conservation de la race plutôt que de rechercher des jouissances de courte durée.* »
Dans les familles, le mariage obéit donc à des stratégies matrimoniales, stratégie parfaitement illustrée par le portrait que Pline le jeune dresse de Minicius ACILANUS, qu'il »vend » à Junia, nièce de ses amis.

Idem pour Tacite lorsqu'il explique pourquoi Agricola a jeté son dévolu sur Domitia Decidiana, jeune femme d'une famille illustre afin que ce mariage lui apporte prestige et appui.

Il n'est pas question d'amour conjugal, mais uniquement d'alliance.

Chez la jeune fille, le futur mari recherchera la chasteté, la pudeur, la séduction et parfois (pour STACE en tout cas), qu'elle soit cultivée.

Ce qui frappe et choque, c'est surtout l'âge de la future mariée.

Selon les études rappelées par GOUREVITCH et RAEPSET, la moyenne se situerait entre 13 et 16 ans. Dans l'aristocratie, on respectait le plus souvent la norme des 12 ans.

De fait, Julie, fils d'Agricola, épouse Tacite à 12 ans.
Octavie, fille de Claude, épouse Néron à 12 ans.

Et notre petite Julia dans tout ça ? Elle a désormais 16 ans. Son père a choisi pour elle un homme encore jeune de 43 ans, un beau parti : il est chevalier, sa fortune – des terres de blé en Aquitaine, des vignes en Narbonnaise et Italie, quelques grandes exploitations en Campanie – assureront la sécurité de Julia et ses enfants. Il s'appelle Lucius Paulinus Munera.

Le père de Julia a convié une bonne partie de ses collègues Décurions mais aussi ses obligés (affranchis, clients) à l'occasion d'une réception où le futur marié a offert à sa promise l'annulus Pronobus, une bague de fer qu'elle portera à l'annulaire gauche parce que, selon la tradition, un petit nerf très fin part de ce doigt seul et parvient jusqu'au cœur.

Mais avant de célébrer le mariage, il faut penser au contrat.

Traditionnellement la femme est considérée comme une mineure perpétuelle placée :

- soit sous la puissance paternelle
- soit sous celle d'un tuteur
- soit sous celle de son mari dans le cadre du mariage *cum manus*.

Mais à la fin du premier siècle, la tutelle s'allège considérablement : la femme de bonne famille choisit elle-même son tuteur et peut en changer ou se faire autoriser à passer seule des actes de disposition.

Le mariage *sine manu* se développe, ce qui implique essentiellement :

- que la femme reste sous la « *patria potestas* » de son père : elle n'entre pas définitivement dans la famille du mari et ne devient « autonome » qu'à la mort de son père.
- En conséquence, la répudiation (impossible jusqu'alors) devient juridiquement admise.
- Et par conséquent, le patrimoine de la femme mariée reste en sa propre jouissance, le mari devant gérer la note en bon père de famille et en devant restitution en cas de divorce.

La femme mariée hérite librement : le droit romain ne connaît ni droit d'ainesse, ni celui de la masculinité.

Le droit organise diverses mesures de protection comme ce Sénatus Consulte de la deuxième moitié du premier siècle qui fait interdiction aux femmes de cautionner les dettes de leur mari ou l'interdiction faite au mari de vendre un immeuble dotal situé en Italie sans le consentement de l'épouse.

Désormais autonome financièrement, la noble romaine pourra se trouver à la tête de véritables entreprises : je le détaillerai plus loin au titre des activités économiques de ces femmes d'exception.

Le divorce en est facilité ; il n'obéit qu'à cette simple formule : *Tuas res tibi Habeto* « prends tes affaires et tire-toi ».

Une dilution des mœurs largement décriée par les auteurs antiques comme SENEQUE (de Beneficis) pour qui : « *elles s'en vont pour se marier, elle se marie pour divorcer*. » Ou Juvénal (satire VI) : « *ainsi se font huit maris en cinq automnes : beau sujet d'épitaphe* ».

Mais revenons à Julia : son mariage sera célébré *Sine manu*.

Le contrat est déposé à la basilique et le mariage peut être consacré. Il faut juste choisir le jour propice.

> Sont proscrits les jours consacrés aux dieux, ceux spéciaux du calendrier (calendes, ides, nones), ceux des Saliens en Mars, ceux des parents morts (25 août, 5 octobre, 8 novembre). On évitera aussi mai et début juin consacré aux vestales. Restent donc essentiellement mi juin et juillet ou si l'on vie à la campagne, l'hiver.
>
> La veille de son mariage arrêté à début juin, Julia a consacré sa robe à Fortuna Virginalis et offert ses jouets à ses dieux domestiques. Ses cheveux sont spécialement coiffés à la manière des vestales. Sa tête est recouverte d'un voile couleur safran (le Flameum) couronnée d'une guirlande de fleurs. Elle porte la tunica recta ; sa ceinture est nouée par le nœud d'Hercule que le mari devra défaire pour conjurer tous les maléfices. A son cou, un collier en or assorti à ses boucles d'oreille que l'orfèvre de la ville, le grec Nikias, a créé pour elle. (*monnaies et bijoux antiques des fouilles de Fréjus p.7 et planche VI*).
>
> Devant l'assemblée, dans la maison de son père, Julia joindra ses mains à celle de son mari et prononcera la formule rituelle : *ubi te gaius, ego gaia*.
>
> Puis, le soir, escortée par les amis et trois enfants portant une torche de bois une quenouille et un fuseau, elle sera conduite dans la maison de son mari qui lui offrira le feu et l'eau. Il est désormais temps que le cortège s'éloigne : « *quittez le bras potelé de la jeune épousée, enfants vêtus de la toge prétexte ; qu'elle aille maintenant vers le lit de l'époux (...) mais le jour fuit. Approche, ne tarde pas (..). Fermez les portes jeunes filles nous avons assez joué. Pour vous, dignes époux, vivez heureux et exercez votre jeunesse vaillante par un don fréquent. »* (CATULLE - Poeme 61 – V.181 – 235*).*

IV – LA SEXUALITE.

Parlons clairement : la sexualité chez les Romains est tout, sauf un tabou.

Dans les représentations publiques d'abord : Fascinus – le Phallus - est omniprésent. A Fréjus on le retrouve quasiment partout et notamment dans les fouilles du camp de la flotte à Villeneuve. C'est un porte-bonheur. Pour Pierre Grimal (l'amour à Rome p.42 « *la coutume voulut que l'établissement phallique fusse librement porté et exposé aux yeux de tous et sans doute l'accoutumance empêchait que l'on s'en scandalisa ».*

Dans la vie quotidienne ensuite. Faire l'amour chez les Romains n'a aucune autre signification que la satisfaction immédiate d'une envie naturelle comme manger, boire ou dormir.

À vrai dire, ce qui compte n'est pas l'acte d'amour mais avec qui et comment on le pratique.

L'homme ou la femme libre peut user et abuser de son personnel servile : cela n'a aucune importance pour peu qu'il domine, qu'il ne soit pas dominé. Catherine SALLES reprend la division majeure de la société : les femmes sont réparties en trois catégories.

- les matrones (de naissance libre) chargées de donner des enfants à leur mari ;
- Les servantes de condition servile qui peuvent éventuellement devenir concubines ;
- Enfin les prostituées dont le seul rôle est de procurer du plaisir aux hommes par tous les moyens possibles. Le tout est de ne pas « sortir de sa condition » c'est-à-dire de ne pas respecter les codes de l'amour évidemment différent selon que l'acte s'opère entre personnes libres – a priori mariés – ou entre amants, tarifées ou non.

• Entre les époux, la morale romaine n'est guère enthousiasmante. L'acte d'amour doit se faire dans la pénombre et sans que la femme ne se dévête complètement.
• Entre amants, cette pudeur est clairement refusée : « *C'est profaner Vénus que de se livrer à ses plaisirs dans les ténèbres. Si tu ne le sais pas, en amour, les yeux sont des guides. Si tu t'obstines à coucher vêtue, je déchirai tes vêtements* » écrit Properce à sa Maîtresse.

Avec une ou un prostitué évidemment tout est permis. Pour les Romains, la prostitution n'est pas un problème mais une donnée fondamentale de l'ordre social.

On rappelle ici le mot de Caton l'ancien, croisant un jour un jeune homme de bonne famille au seuil du lupanar : « *bravo mon garçon ! Tu agis bien en fréquentant des professionnels et en ne t'attaquant pas aux femmes honnêtes* ».

Qui dit prostitution dit proxénète, le Leno, dont la réputation est aussi détestable que celle du Lanista, l'entraîneur des gladiateurs.
Mais c'est également le fait des affranchis : pour certaines c'est une question de survie : Plaute, cité par Catherine SALLES dans « *les bas-fonds de l'Antiquité* » l'illustre dans une de ces comédies. Mais ne croyons pas que les matrones soient également exclues de ce commerce. Gérant leur fortune comme nous l'avons vu, elles affranchissent elle-même leurs esclaves et, à Pompéi en tout cas (mais il n'y a aucune raison qu'il en soit différemment à Fréjus), installent un mini lupanar jusque dans le rez-de-chaussée de leur maison. Exemple la maison de Ménandre à Pompéi comporte un lupanar à l'entresol au-dessus de l'atrium comme en témoignent les dessins vantant les mérites de Prima et de Januaria, pensionnaires de cet établissement. Enfin, toutes les prostituées ne se valent pas : entre les filles qui se vendent pour quelques as aux marins et esclaves de passage dans le quartier des Poiriers à Forum Julii avec les courtisanes décrites dans les comédies qui accompagnent leurs clients dans les lieux publics et se font appeler par des noms grecs (Thais, Delie, Laïs etc…) pour mieux ruiner littéralement leur souteneur, rien de comparable.

V – L'ACTIVITE ECONOMIQUE.

Peu de choses à dire sur la femme esclave, sinon que contrairement à certaines idées reçues, comme les hommes, elles reçoivent régulièrement une forme de salaire (le stipendium) qu'elle pourra patiemment économiser pour tenter de racheter sa liberté, notamment au décès de son maître ou de sa maîtresse.

L'affranchie pour sa part reste dans la famille de son ancien maître et fait partie de droit de sa clientèle. En pratique une partie de ses gains sont reversés à son patron auquel elle reste devoir obéissance et respect.

C'est donc essentiellement à l'égard de la femme libre que l'on pensera s'agissant des activités économiques.

• D'abord, celle du peuple : qu'elle exerce ses activités agricoles, artisanales ou commerciales, elle reste sous la domination de son mari : exemple l'épouse de Terentius Neo que l'on n'a vu tout à l'heure.

• Ensuite la matrone.
Autonome financièrement notamment grâce à la maitrise de son patrimoine, la noble romaine pourra se trouver à la tête de véritables entreprises.

- Dans le bâtiment, où de nombreux cartouches de briques et de tuiles portent la marque de femmes de grande famille,

- Dans les domaines agricoles ou la Domina est parfois assisté d'une secrétaire. C'est le cas à Orange où 21 femmes ont pris à bail à leur nom des terres inscrites au cadastre de la Ville sous le règne de Vespasien ((B.Rémy, N.Mathieu, « femmes en Gaule Romaine » p.52)

Quelques exemples de ces femmes « hors du commun :

–Flavia Isaurica propriétaire de fabrique de tuiles et de gisements d'argile entre 115 et 141 de notre ère
– Arria Fadilla (mère d'Antonin le pieux) propriétaire d'atelier de poterie
– Eumachia , « patronne » de la confrérie des Foulon de Pompéi, mais également prêtresse publique (peut-être de Vénus pompéienne), épouse de Marcus Numistrius Fronto (un des plus grands éleveurs de moutons de la ville), à ce point puissante qu'elle a financée un édifice sur le forum, sans doute un marché ou une bourse à laine.
–

VI – ET LES DIEUX DANS TOUT CELA ?

Ils sont omniprésents dans tous les instants de la vie quotidienne.

Mais ce qu'on retiendra ici c'est que les femmes sont globalement exclues des sacerdoces et des sacrifices (peut être selon Virginie GIROD à cause de leur « impureté » menstruelle, plus vraisemblablement pour des raisons de pouvoir masculin…) à l'exception de deux cultes officiels :

- Celui de vesta
- Celui de la flaminique de Jupiter.

…du moins à ROME.

En Province, nous avons vu avec l'exemple de Eumachia que certaines femmes célébraient le culte de la déesse protectrice de la ville. Et de fait la déification de l'épouse de l'empereur à partir de Livie épouse d'Auguste va rendre nécessaire l'instauration d'un « clergé » féminin, une prêtresse issue de la noblesse provinciale.

Dans la sphère privée, le culte est domestique. On invoque les dieux protecteurs de la maison ou les Lares, les mânes des ancêtres.

Un culte retient l'attention au Ier siècle : celui d'Isis. Importé d'Egypte – et on rappelle que les citoyens de Fréjus sous les descendants de la VIIIe Legio Augusta, ramenés par Gallus avec la flotte prise à l'ennemie à Actium – ce culte et partout présent dans l'Empire et ses temples sont prospères (voir celui de Pompéi).

Pourquoi un tel succès, surtout auprès des femmes Romaines ?

D'abord sans doute parce qu'au contraire des autres cultes extras domestiques, celui d'Isis est organisé autour d'un clergé hiérarchisé et s'exerce autour de cérémonies quotidiennes chaque matin et chaque après-midi (aspersion d'eau du Nil).

Ensuite parce que le message d'Isis est bien plus ésotérique que celui des divinités traditionnelles. Elle n'est pas priée pour obtenir un avantage immédiat mais pour la promesse d'une résurrection après la souffrance et la mort. Faut-il y voir la préfiguration de la diffusion du christianisme au siècle suivant ? Le doute reste permis.

VII – LA PARURE – LA TOILETTE.

Le premier bijou que portera Julia enfant sera sa bulla, porte-bonheur contenant souvent une amulette.

Par la suite, sa condition de femme libre lui permettra de porter des colliers, boucles d'oreilles, bracelets, généralement en or, bagues assorties de pierres précieuses (voir notamment une bague ornée d'une turquoise trouvée place de la mairie mentionnée en 1886 par Aubenas). À Fréjus, les objets retrouvés ont donné lieu à une exposition en 1996 où 74 objets retrouvés sur plusieurs sites de fouilles ont montrés des pièces d'une extrême finesse, notamment des camés.

La tenue vestimentaire de la femme romaine témoigne de sa condition sociale.

Pas question pour une matrone de s'habiller de couleurs vives ou voyantes : elles sont réservées aux prostituées. La femme pudique doit se contenter d'une tunica intima (et d'un strophium pour bander sa poitrine) sur laquelle elle enfilera une stola souvent blanche – en lin le plus fin selon sa fortune, le plus souvent en laine – rehaussée d'un voile de couleur sobre retenu par une agrafe ou une fibule.

Sa coiffure est soignée à la mode de l'époque avec des boucles en nid d'abeille au-dessus du front en forme de diadème: une coiffure qui nécessite de nombreuses heures de travail à grand renfort de postiches, d'onguents et l'assistante d'une ornatrix.

L'esclave comme la femme libre de condition modeste se contentera d'une simple tunique retenue par une ceinture.

L'affranchie empruntera à chacune d'entre elle ses codes vestimentaires : une stola agrémentée de bijoux plus simples et une coiffure bien plus sobre.

VIII – LES LOISIRS - LES THERMES – LE THEATRE – LES JEUX.

Les thermes constituent la principale activité de la journée pour les Romains.

C'est un lieu de convivialité autant qu'un centre de pouvoir où les hommes en profitent pour traiter leurs affaires commerciales ou politiques…

Au Ier siècle, ceux du Port (dont la porte d'Orée constitue le dernier vestige), ne sont pas encore édifiés. Mais la Ville compte de nombreux établissement dans les murs (ceux de la plateforme notamment) et hors les murs (ceux de Villeneuve) sans compter les multiples établissements privés retrouvés lors des fouilles (parking du Clos de la Tour par exemple).

Initialement, les thermes publics sont mixtes : au Ier siècle, comme en témoignent les thermes du Forum de Pompei, femmes et hommes sont séparés, soit dans des quartiers réservés, soit à des heures différentes. Le parcours du baigneur est immuable :

D'abord le vestiaire ou les vêtements sont déposés dans un casier numéroté, puis le tepidarium (bain tiède) suivi du caldarium chauffé par un système d'hypocauste et enfin le bain froid (natatio) pour resserrer les pores de la peau.

L'autre lieu auquel on songe quand on évoque la romanité, c'est évidemment l'amphithéâtre. Ils ne sont pas réservés qu'aux hommes : Ovide (« *l'art d'aimer* ») en fait même l'un des lieux les plus efficaces pour séduire l'élue de son cœur….

À Fréjus, les dernières études ont démontré que ce que nous appelons communément les arènes ont été édifiées au mieux à la fin du premier siècle, plus certainement au début du deuxième. Une datation en phase avec le développement de ce type d'ouvrage « en dur » sous le règne de Domitien, dernier des Flaviens, qui s'achève avec son assassinat en 96.

Cela ne signifie évidemment pas qu'il n'y ait pas eu de gladiature avant la construction de l'amphithéâtre : il faut au contraire retenir que, comme à Rome avant la construction du Colisée, des structures éphémères, généralement en bois, abritaient les jeux du cirque et condamnation à mort : un exemple en est cité par Suetone dans la vie de Néron (XII) qui fit construire « en moins d'une année » un amphithéâtre en bois sur le Champ de Mars.

Le principal lieu de spectacle à Fréjus, c'est le théâtre, considéré par les archéologues comme le plus ancien monument public de la ville.

Celui de Forum Julii est de taille plutôt modeste par rapport aux autres de la Narbonnaise. Son diamètre extérieur n'est que de 83,81 m, à comparer aux 102 m de Arles, 103 m de Orange 148 m de Autun.

Le public est réparti selon le même principe de classe que dans l'amphithéâtre : les sénateurs sur l'orchestra ; les trois premiers rangs de la cavea sont réservées aux chevaliers, puis les citoyens représentants des corporations et des commerçants. Enfin la plèbe et tout en haut les esclaves et les femmes de mauvaise vie.

Pour GOLVIN et COULON « *voyage en Gaule Romaine* «, le théâtre est un des investissements privilégiés des riches bienfaiteurs de la Cité qui pratiquent l'Evergetisme – en pratique le don de monuments, statues, spectacles en contrepartie d'espoirs de postes rémunérateurs.

Un théâtre d'accord, mais pour quels spectacles ?

A en croire les auteurs Chrétiens – qui les fustigeaient au V° siècle – ceux en vogue étaient surtout les mimes sur des thèmes plus que suggestifs – pour ne pas dire franchement pornographiques. Mais le répertoire classique Grec (Eschyle, Sophocle, Aristophane…) et Latin (Plaute, Terence, Sénèque, Lucain…) devait nécessairement être joué sur la scène de Forum Julii.

Qu'il soit homme ou femme, la condition de l'acteur est peu enviable : esclave ou affranchi, qu'il ne s'avise pas à déplaire à son public ! Il serait impitoyablement châtié dès sa descente des planches.

Et pourtant : bien des sépultures, des statues, des décorations de maisons célèbrent des acteurs au même titre que des gladiateurs ou des auriges : la renommée jusque dans la mort.

IX – LES RITES FUNERAIRES.

Comment évoquer la vie sans en souligner la fin ? *« Omnes ferat, ultima necat «*

A Forum Julii comme dans toutes les villes romaines, les défunts sont regroupés à l'extérieur de l'enceinte sacrée, dans la ville des morts, les nécropoles.

On en connaît trois (Saint Lambert, le Paouvadou, la Tourrache) et désormais un quatrième que le service du patrimoine vient de fouiller à Villeneuve.

Divers types de sépultures ont été mises au jour, des tombes à incinération mais aussi à inhumation sans que l'on puisse rattacher ce mode funéraire à la chrétienté encore balbutiante au Ier siècle : on songe davantage à une mode venue d'Égypte, qui permettait en outre d'honorer le mort de façon plus somptueuse par la décoration du sarcophage.

On rend également hommage aux morts par l'organisation de banquets funéraires où les vivants, installés sur des banquettes en pierre donnent à manger et à boire aux morts par des orifices situés sur la façade des monuments funéraires.

Rendre hommage, c'est le sens des épitaphes figurant sur la pierre tombale.

Toutes les qualités des défuntes sont évidemment louées… mais manifestement plus par convenance par souci de vérité.

En témoignent les études des inscriptions funéraires d'OSTIE : sur les 406 épitaphes féminines, les archéologues ont retrouvé :

- 107 douces
- 44 incomparables
- 39 pieuses
- 26 saintes
- 19 excellentes

…..et l'iconographie, malgré toute la poésie qui s'en dégage, est à l'avenant : la *dexteram jonctio*, symbole du mariage et de la fidélité à la parole donnée se retrouve régulièrement tant sur la pierre tombale de Petronia que sur celle de Julia Epicarpia, réalisée de son vivant par son dernier mari, Julius Nessus.

Comment et quand Julia est-elle morte ? Nous ne le saurons jamais. Mais grâce à la stèle élevée par son époux et – espérons-le – cette évocation, nous garderons le souvenir d'une femme libre, maîtresse de son destin, une citoyenne de Forum Julii sous le règne des Flaviens.

A Fréjus le 22 avril 2025,

Emmanuel BONNEMAIN.